

Le Cami Bieilh à nouveau praticable...



Prudence, vaillance et savoir-faire obligatoires pour dégager le passage...

La tempête Xynthia qui a durement frappé les hameaux le 27 février dernier, n'avait pas épargné le Cami Bieilh. En effet, on ne comptait pas moins de vingt cinq arbres arrachés qui l'obstruaient tout au long de ses trois kilomètres. Certes les randonneurs avaient de sérieuses difficultés à passer mais c'est surtout la transhumance vers Jaout qui s'avérait impossible dans de telles conditions.

Le 17 avril, point de beaux discours ou de bons sentiments ! Quatorze bonshommes, armés de tronçonneuses mais surtout de courage, s'attaquaient à la tâche. Chasseurs, agriculteurs, élus et autres bonnes volontés, s'étaient donné rendez-vous au Cot de Las Bouts au lever du jour et

s'élançaient sur le sentier escarpé. Un à un, ils débitaient branches et troncs et ce n'est qu'en fin de matinée, après un travail acharné qu'ils atteignaient leur objectif. Le plateau Deus Coïgts était à nouveau accessible.

Restaient quelques souches de taille que les efforts de toute cette équipe ne suffisaient pas à déplacer mais que la mini-pelle de Laurent GASPÉ est rapidement venue déplacer et sécuriser. Elle a également remis en état les revers d'eau.

Une bonne chose de faite ! Certes, mais aussi et surtout un bien bel exemple de la solidarité qui unit les hommes en milieu rural.



Le mot du Maire

Il est indispensable de souligner la solidarité et l'entraide spontanées qui se sont mises en place suite aux dégâts occasionnés par la tempête. Eleveurs, chasseurs, promeneurs, usagers et non concernés ont donné de leur temps pour redonner libre accès à l'activité pastorale et permettre à tous d'apprécier notre environnement pour son intérêt paysager, biologique et écologique. Certes, le travail est loin d'être achevé mais l'énergie dépensée donne de l'espoir et du courage. D'autre part, la commission écobuage qui devrait permettre d'obtenir pour notre Commune un agrément, a commencé à montrer son efficacité. Trois secteurs sur quatre ont été écobués en équipe constituée et conformément à la réglementation. Cette démarche doit être renouvelée annuellement et permettra, j'en suis persuadé, de valoriser nos estives à plus d'un titre.

Le devenir de notre village dépend de la volonté de chacun à améliorer le quotidien sans attendre que d'autres le modèlent à notre place. Conscient de votre volonté, sachez que l'ensemble du Conseil Municipal œuvrera en ce sens.

Patrick LABERNADIE

A Jaout...



La Tempête Xynthia a également provoqué quelques dégâts sur les cabanes de Jaout mais ceux-ci demeurent relativement limités (toits endommagés, éparpillement de tôles sur les estives...). Par ailleurs, les réparations effectuées par les employés communaux sur le lac inférieur à l'automne dernier s'avèrent efficaces : le niveau est remonté à sa cote maximale. Il n'y aura donc que de menus travaux à réaliser pour rendre les estives de la Commune fin prêtes à accueillir troupeaux et bergers pour l'été 2010.

Fin de la guerre d'Algérie



Cette année, la commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a eu lieu à Louvie-Juzon, le 19 mars. En présence du Maire de la Commune ainsi que de M Emile POURDON, Président de la

FNACA locale, les anciens combattants et de nombreux sympathisants se sont réunis et ont participé au rappel de cet événement.

A cette occasion, la mémoire de Pierre MARIET, habitant de Louvie-Juzon décédé en Algérie, a également été honorée au cimetière.

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts.

Après ces cérémonies protocolaires, un apéritif a été offert par la Municipalité au Foyer Rural.

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 5 mars 2010

- Des travaux d'extension du réseau d'électricité dans la rue d'Anglas ont été votés.
- Le Conseil Municipal a rejeté la proposition d'échange de terrain de Mr LACOSTE mais propose de lui vendre la totalité de la parcelle n° A468, la totalité des frais étant à la charge du demandeur.
- Une coupe d'exploitation forestière sera réalisée en 2010. Les bénéficiaires de l'affouage seront sous la garantie de trois habitants solvables choisis par le Conseil Municipal, à savoir : M Jean PÉDESTARRÈS, M Daniel SARTHOU et M Robert BERENGUEL.
- Afin de répondre aux exigences de la

Loi en faveur des personnes handicapées, différents diagnostics d'accessibilité et d'aménagements des bâtiments communaux accueillant du public seront réalisés.

- M Jean PEDESTARRES a été élu 4^{ème} adjoint en remplacement de M Claude PATEAU. Quatre Référents ont également été nommés : Mme Chantal BECAAS est nommée référente animation, M Bruno JACQUES est nommé référent sécurité, Mme Muriel GRISMONDI est nommée référente agriculture et M Laurent MARQUE est nommé référent école.

Commissions...

Les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juin 1994 demeurant sur la Commune sont invités à se présenter à la Mairie pour se faire recenser en vue de leur participation aux JAPD.

Marché champêtre



La Commission Animation a le plaisir d'annoncer la reprise des marchés d'été à Louvie-Juzon à compter du mercredi 30 juin prochain. De nouvelles rencontres et de nouveaux moments ensoleillés en perspective toujours riches en bonne humeur et en convivialité. Soyez donc nombreux à venir fouler la Place Camps tout au long de l'été.

Séance du 19 mars 2010

- Une subvention de fonctionnement a été votée à la Maison de la Montagne pour clore le financement des projets de réfection de la cabane Lagouarre ainsi que de la cabane des chasseurs à Jaout.
- Suite au passage de la tempête Xyn-

thia le 27 février dernier, le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des subventions auprès de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques pour réparer les importants dégâts occasionnés sur les bâtiments et les chemins communaux.

Les jeunes louveteaux âgés de plus de 16 ans qui désirent postuler à un emploi d'été à la Commune de Louvie-Juzon, sont priés d'adresser une demande écrite à la Mairie avant le 15 juin 2010.

Au cours de la seconde quinzaine de juin, ils seront invités à rencontrer le maire pour un entretien individuel où ils auront à présenter leurs disponibilités et leurs motivations.



Séance du 9 avril 2010

- Le Conseil Municipal de Louvie Juzon a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2009. Il a procédé à l'affectation du résultat pour cette même année.
- Il a voté le projet de budget pour l'année 2010. Celui-ci s'équilibre à 938025 € en fonctionnement et à 848211 € en investissement.
- Le Conseil Municipal a également fixé les taux d'imposition pour 2010 :
 - Taxe d'habitation ----- 7,86 %

- Taxe foncier bâti ----- 8,19 %
- Taxe foncier non bâti ----- 39,72 %
- Taux relais de la taxe professionnelle ----- 20,58 %
- Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les conventions de mise à disposition de personnel communal pour la crèche de la Communauté de Commune dans la mesure où cette mise à disposition augmentera le volume horaire des agents concernés sans amputer le temps que ceux-ci consacrent à la Commune.

La SHEM installera prochainement un dispositif de surveillance du débit du Gave d'Ossau sur la rive située en aval du pont de Louvie-Juzon. Point d'inquiétude ! Ce dispositif n'occupera qu'une place très limitée et devrait être relativement discret.

Les investissements envisagés pour 2010

Voilà quelques projets qui ont guidé l'élaboration du budget 2010 :

- Un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux accueillant du public sera réalisé,
- Une climatisation sera installée à l'école maternelle provisoire,
- La vente de la maison Camps compensera la réfection du toit du bâtiment situé en face de la Tanière,
- Des travaux seront réalisés dans l'appartement communal situé à Pédestarrès,
- Une cuve d'arrosage sera achetée,
- Une seconde voiture sera achetée,
- Un terrain sera acheté Avenue Pas-

teur et un parc de marquage des troupeaux montant aux estives y sera aménagé,

- Des travaux de voirie seront effectués sur le chemin Réchou, le chemin Habarnau et rue d'Anglas,
- Des ralentisseurs seront installés rue Darré Cami,
- La cabane des bergers de Jaout sera refaite et agrandie,
- Le sentier montant au Rey sera refait et élargi,
- Les places de Pédestarrès et de Pédehourat seront aménagées,
- La Place Camps sera sonorisée,
- Un columbarium sera construit.



Le panneau indicateur situé à l'angle de la mairie gênait la visibilité au sortir du parking. Il a été déplacé et mis sur la droite où il continue à remplir sa fonction tout en protégeant le massif de fleur parfois écrasé...

La Commission pastorale s'est réunie le jeudi 15 avril 2010. Après avoir fait le point sur les dégâts de la tempête, elle travaillé à une révision du règlement des estives. Celle-ci devra être présentée au Conseil Municipal pour pouvoir être validée.

Du côté des associations...

Louvie Juzon en Fêtes à l'Ascension



Comme tous les ans, les Fêtes de Louvie-Juzon se dérouleront à l'Ascension, du 12 au 15 mai 2010. Le programme de ces festivités sera le suivant :

Mercredi 12 mai, à partir de 22h.30 : bal donné au Foyer Rural et animé par PODIUM ETOILE.

Jeudi 13 mai : après une messe solennelle, la population est invitée à la cérémonie aux Monuments aux Morts puis au traditionnel apéritif du village qui sera servi sur la Place Camps si le soleil est au rendez-vous, au Foyer Rural dans le cas contraire. Ce temps de rencontres et de convivialité, cher aux habitants de Louvie, sera animé par la banda Los Palacios de Oloron. L'après midi, à 16h., sera donné le

départ de la Course à la Montagne et c'est vers 18h. que seront remis les lots à tous les concurrents. Pour clôturer la journée, un vin d'honneur sera servi.

Vendredi 14 mai, à 21h. : un spectacle sera proposé par le groupe ARRAYA au Foyer Rural (entrée 10 €).

Samedi 15 mai, à 15h. : animation gratuite pour tous les enfants : cette année « le clown Crock ».

Le soir, bal de clôture avec PODIUM ETOILE, toujours au Foyer Rural et à partir de 22h.30.

Un nouvel appel est lancé à tous les bénévoles désireux de participer à l'organisation de ces fêtes. Deux moments requièrent un encadrement suffisamment conséquent : la Course à la montagne (postes de ravitaillement, contrôle sur le parcours) du jeudi et la venue du groupe ARRAYA capable de faire déplacer quelques centaines de personnes. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître, dès à présent, en appelant au 05.59.05.79.47 ou au 06.83.23.97.06.

A l'école...

Carnaval de l'école



Initialement prévu le 19 février dernier mais n'ayant pu avoir lieu en raison de conditions météorologiques désastreuses, le carnaval de l'école a finalement été fêté le 12 mars, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

Après une brève escapade sur la place du village, tout le monde s'est retrouvé à l'école élémentaire pour juger Sent Pançard et le condamner, sans le moindre appel, à périr dans les flammes.

La sentence a alors été exécutée sous les yeux des enfants ébahis mais oh combien enchantés.

Enfin, pour clore la fête et retrouver un peu de calme, un copieux goûter était servi aux petits fêtards.

Feu de la Saint-Jean à Pédestarrès



Cette année, les grillades se feront le **samedi 26 juin 2010** à partir de **20h.30**, sur la **Place Saint-Jean de Pédestarrès** où un chapiteau sera monté pour accueillir le plus

grand nombre de convives et assurer la convivialité qui a fait la renommée de cette soirée dans les environs. Comme chaque année, un feu de la Saint Jean sera préparé et allumé en fin de soirée.

Les inscriptions doivent se faire chez Alain GUILLAMET au 05.59.05.70.37 ou chez Irène LANOT (HOUS) au 05.59.05.63.58. Une petite participation sera demandée...

Courses cyclistes en perspectives

L'UFOLEP 64 organisera une épreuve cycliste sur route dénommée "La Béarn Cycl'Espoir" le 20 juin 2010. Cette course traversera Louvie-Juzon. Elle proposera deux parcours ("L'Ossaloise" et "La Marie-Blanche") ainsi qu'une formule randonnée ("La Béarnaise").

Le 18 juillet 2010, une autre course cycliste traversera Louvie Juzon. Cette fois, il s'agira de la "Mondo Vélo". Cette épreuve empruntera le même parcours que le Tour de France (qui passera quatre jours plus tard) et ras-

semblera près de 10 000 coureurs. A cette occasion, la route de Lourdes sera fermée depuis le pont de Louvie Juzon jusqu'à Mifaget de 8h.30 à 11h. du matin. Chacun aura donc à prendre ses dispositions ce jour-là.

Pour l'une comme pour l'autre de ces deux courses, n'hésitez pas à venir encourager et applaudir les participants...



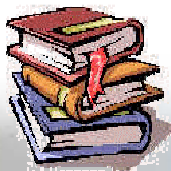
Une nouvelle association



Le projet de la Commune de Bruges d'autoriser une carrière de Lertzolite à Moncaut suscite de nombreuses inquiétudes à Louvie-Juzon et plus particulièrement aux hameaux de Pédestarrès et de Pédéhurat.

Pour s'opposer à un tel projet, défendre et sauvegarder le site concerné, une nouvelle association a vu le jour récemment. Celle-ci se nomme "Les Amis de Moncaut" et rassemble déjà de nombreux adhérents. Ceux-ci font signer une pétition pour soutenir leur mouvement. Ils ont également installé une vingtaine de banderoles sur la route de Lourdes ainsi qu'au cœur de Pédéhurat pour afficher leur position et ont tenu à nettoyer les "tags" qui avaient été faits sur une grange et qui auraient pu leur être imputés.

La bibliothèque rafraîchie



Autrefois salle de classe ou salle du Conseil Municipal, cette pièce n'a cessé d'évoluer au fil du temps. Ces dernières années, elle servait de salle de réunion aux Aînés de la Commune qui aimaient s'y retrouver pour quelques parties de cartes ou autres moments de convivialité avant de servir à la fois de B.C.D. (Bibliothèque Centre de Documentation) pour l'école, de lieu de garderie municipale ou de bureau de vote les jours d'élection.

Le projet consiste à en faire une véritable Bibliothèque Municipale, non seulement pour développer un point de lecture et de documentation au cœur du village mais également pour pouvoir bénéficier des services de la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) : dépôt d'un stock de 800 ouvrages régulièrement renouvelés

avec la possibilité de "commander" un livre particulier ou un sujet spécifique pour la semaine suivante.

L'école restera un utilisateur privilégié. Elle se verra attribuer des créneaux horaires spécifiques. Parallèlement, les horaires d'ouverture devraient évoluer à la rentrée prochaine pour permettre au plus grand nombre des citoyens de la Commune de profiter de cet espace.

Pour faire un pas supplémentaire vers cette bibliothèque, la pièce a subi un véritable rafraîchissement durant les vacances de Pâques : les fenêtres murées ont été habillées, trous et fissures ont été bouchés et les murs ont été repeints.

Rappelez-vous que cet espace vous est d'ores et déjà accessible le mercredi matin, de 9 h. à midi...

Un garage transformé



D'abord, ce sont deux infirmières qui souhaitent s'installer à Louvie-Juzon. Elles ont sollicité la Mairie pour

obtenir un local, expliquant qu'elles n'occuperaient celui-ci que très ponctuellement. Il leur a alors été proposé ce garage inoccupé de la Commune moyennant les travaux nécessaires pour en faire un bureau répondant aux exigences de leur profession. Dans un second temps, c'est une psychologue qui s'est greffée à ce projet et qui devrait occuper cet espace une journée par semaine.

Après le départ du médecin, la Municipalité reste mobilisée pour conserver un pôle consacré à la santé à Louvie Juzon, comme cela a toujours été le cas. Tout espoir n'est pas perdu !

Un nouveau Point Info



Après la réouverture de la Tanière, c'est toute une partie de la Place Camps qui demande à être repensée et dynamisée. Pour cela, la Pompe à bras a été déménagée et mise en lieu sûr et la devanture de l'ancienne agence immobilière a été nettoyée. C'est là que sera installé durant l'été le Point Information. Une signalisation spécifique et adaptée devra être installée pour inviter les gens de passage à s'arrêter et à venir découvrir les richesses de notre village, de notre Vallée et de notre si belle région.

Clin d'œil du temps passé

A l'occasion des prochaines fêtes de Louvie Juzon, une exposition de photos de classe de 1916 à 1982, des hameaux et du bourg, sera proposée dans les locaux de l'ancienne agence immobilière. Certaines de ces photos seront accompagnées des noms et prénoms des élèves concernés. Pour d'autres, la population est invitée à venir identifier les inconnus et à compléter les feuillets qui seront mis à disposition.



Cette exposition comprendra également des photos des conscrits pour les conseils de révision.

La poutre a été doublée



Cela faisait longtemps qu'une des poutres du clocher montrait des signes de faiblesse, usée par les affres du temps. Elle a été sérieusement consolidée par les employés communaux qui l'ont doublée avec un IPM de taille. Les cloches peuvent désormais sonner à tout va à Louvie Juzon, le clocher ne tombera pas !

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON
Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
Email : mairie.louvie@orange.fr
Site : louvie-juzon.fr